

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 143 (1998)
Heft: 5

Artikel: Place d'armes de Bure... : Construction d'un village d'exercice pour l'instruction des formations mécanisées
Autor: Weck, Hervé de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-345888>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Place d'armes de Bure...

Construction d'un village d'exercice pour l'instruction des formations mécanisées

Afin d'assurer une instruction efficace et réaliste des troupes mécanisées, soit des formations de chars, de grenadiers de chars et d'artillerie blindée, il est prévu de construire, dans le périmètre de la place d'armes de Bure, une infrastructure pour l'instruction au combat des formations mécanisées en zone urbaine. Seuls des simulateurs de tir y seraient utilisés, puisque l'usage de munitions de combat est impossible à Bure, à cause des mesures de sécurité et des conventions avec les autorités cantonales. L'investissement, prévu dans le cadre du programme d'armement 1998, est d'environ 20 millions de francs. Les travaux pourraient commencer au printemps 2000 et se terminer en 2002.

■ Col Hervé de Weck

Occupation de la place d'armes

Depuis quelques années, la place d'armes de Bure n'a plus d'école à demeure, qui dispense l'instruction de base à des recrues pendant les huit premières semaines de leur vie militaire. En revanche, les écoles de recrues des troupes mécanisées, de l'artillerie blindée et de l'infanterie mécanisée, ainsi que les écoles d'officiers de ces troupes y viennent pour deux ou trois semaines, afin d'entraîner, au niveau section et compagnie, les mouvements et le combat dans un terrain difficile. Les bataillons de ces mêmes armes, figurant à l'ordre de bataille de l'armée, y viennent faire des cours de répétition à une fréquence donnée (tous les six ans pour les mécanisés). Bure est en effet la seule place d'armes en Suisse où l'on peut exercer la manœuvre et le combat au niveau ba-

taillon ou groupe pour les troupes équipées de *Leopard*, de chars suisse, de chars de grenadiers et d'obusiers blindés. Tous ces blindés, sauf l'obusier blindé, peuvent être équipés de simulateur de tir, ce qui permet d'entraîner le combat de rencontre.

Les blindés dans les zones urbaines!

En étudiant les derniers conflits, plus particulièrement celui qui a sévi en ex-Yougoslavie, l'état-major général de no-

tre armée en est arrivé à la conclusion que les formations mécanisées sont de plus en plus engagées dans des zones urbaines. En Suisse, les villes et leurs grandes banlieues ne cessent de s'étendre, si bien que le combat mécanisé pourrait aussi se dérouler dans des secteurs fortement urbanisés. L'instruction doit être adaptée à cette réalité. Or il n'existe, pour l'instant, aucune installation qui permet d'exercer cette forme de combat. Les installations de combat de localité, comme celle qui existe au Day (près de

La place couvre une superficie de 1000 hectares, dont 650 de terrain d'exercice, 17 km de pistes bétonnées et 220 hectares de forêts. 5 casernes peuvent accueillir 1348 militaires. Depuis les débuts d'Armée 95, quelque 8000 militaires font chaque année du service à Bure. Entre 1992 et 1995, le nombre annuel de nuitées est tombé de 230000 à 125000, une évolution tout à fait normale, puisque l'entrée en vigueur d'Armée 95 a provoqué une baisse des effectifs, la dissolution d'un certain nombre de formations et, surtout, un rythme bisannuel des cours de répétition. Dans le canton du Jura, quand on se plaint de la baisse des nuitées à Bure, on veut le beurre et l'argent du beurre!

Vallorbe), ne comprennent pas assez de bâtiments et ne permettent pas les mouvements de véhicules blindés; elles ont été prévues pour des formations d'infanterie...

Un groupe de travail, chargé de l'étude de base, a évalué le problème tactique, visité des installations à l'étranger. Il en est arrivé à la conclusion que, sur la place d'armes de Bure, le secteur de Nalé convient bien à la réalisation d'un tel site d'instruction. Il s'agira d'y reconstituer une zone d'habitations et d'activité se trouvant en périphérie d'un centre urbain du Plateau suisse.

On y trouvera des bâtiments publics et des commerces, des immeubles locatifs et un certain nombre de fermes. Elles sont importantes pour les formations mécanisées, car les blindés peuvent s'y dissimuler! Il y aura également une zone industrielle avec une gare et quelques entrepôts. Ces constructions en maçonnerie com-

Investissements sur la place d'armes de Bure entre 1988 et 1997

- Chauffage au bois des casernes
- Réfection des douches des casernes de troupe
- Isolation de toutes les casernes
- Place d'instruction pour sapeurs de chars
- Place de tir NICO pour lances-mines de chars (Il s'agit d'une installation de tir à courte distance)
- Cibles Polytronic au stand - Mormont
- Réaménagement du stand pistolet - Varmend
- Piste mobile pour fusil d'assaut - Variou
- Stand 10-50 mètres - Variou
- Butte pare-balles - Variou
- Clôture parc à véhicules militaires
- Rénovation du système de distribution de carburants
- Chauffage au bois des halles
- Pistes en «chaille»
- Installation 24 cibles TAA 83
- 2 bassins de rétention des eaux
- Simulateurs d'artillerie 77
- Place de parc pour blindés - La Gravière
- Piste d'évitement des halles
- Tables et abris pour service intérieur
- Epuration des eaux usées

Soit, entre 1988 et 1997, des travaux représentant quelque 25 millions adjugés pour l'essentiel à des entreprises jurassiennes.

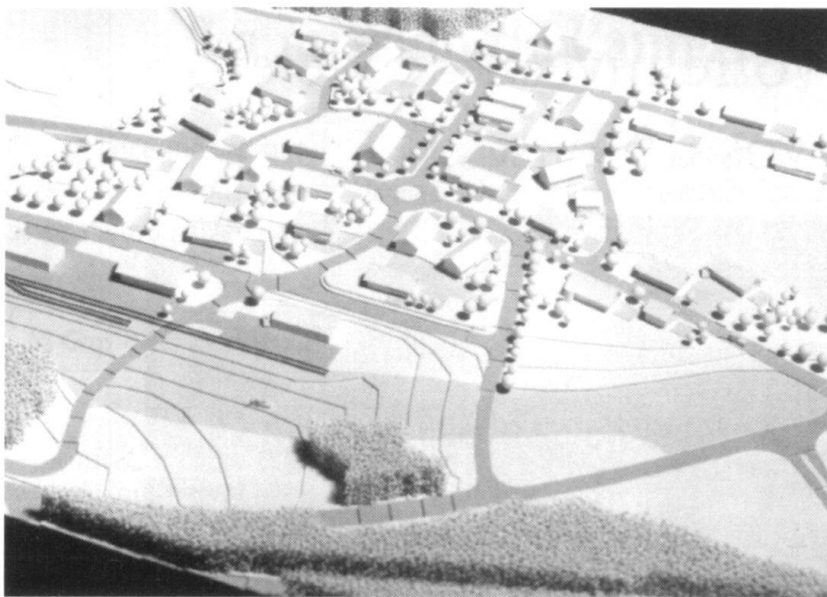


Des pistes ont été aménagées pour les blindés afin de ménager le terrain et l'environnement.

prendront différents espaces intérieurs, des volumes «habitables» sans aménagement (pas de sanitaires ni de mobilier!), afin d'assurer un entraînement réaliste aux troupes. Dans le

Militaires en service sur la place d'armes de Bure

1992	12765
1993	11595
1994	8228
1995	7293
1996	7919
1997	7570



Maquette du village. (Photo: Chromophot Zbinden).

but d'optimiser l'instruction, un des bâtiments comprendra un local à usages multiples, avec un réfectoire/salle de théorie, un atelier pour les installations de simulation, des sanitaires et un dépôt de matériel. Des routes plus ou moins larges, des dessertes seront également créées sur une longueur d'environ deux kilomètres, en grande partie sur les pistes qui existent déjà aujourd'hui. Toutes ces constructions doivent être bon marché mais assez solides pour ne pas nécessiter de grands travaux d'entretien.

Autour du site, un fossé artificiel, suffisamment important pour que les blindés ne puissent pas le franchir sans autre dans la foulée et que l'on doive engager le char-pont. Le terrain environnant la localité sera aménagé en prairie maigre,

avec la collaboration d'un biologiste. Le projet, qui a fait l'objet d'une étude d'impact confiée au bureau d'ingénieurs

CSD de Porrentruy, tient compte de la protection de l'environnement. Le «réseau routier» sera pourvu d'un système d'évacuation des eaux pluviales raccordé à un bassin de rétention.

Adjudications

Selon la loi fédérale sur les marchés publics, les soumissions, lancées en 1998, doivent être ouvertes à l'étranger. Toutefois, on peut espérer que les entreprises régionales sauront se montrer compétitives et qu'elles pourront ainsi bénéficier de ce "ballon d'oxygène" bien nécessaire en Ajoie où les grands chantiers (Transjurane mise à part) ont disparu.

H. W.



Progression d'une section Leopard-2 sur une piste de Bure.